



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION ET DE CRÉATION AUDIOVISUELLES

Service : VARIETES

Atelier de production : J.C. JUNILLON ..

Pièce 7332 - Tél : 31.91 - 41.86

36, Rue des Alouettes 75019 PARIS -

OEUVRES D'ARTS PLASTIQUES : ~~SCULPTURE~~

SCULPTURE et Tableau

J'autorise, en ma qualité d'auteur l'insertion de la reproduction d'une série de 3.4. œuvres d'arts intitulées : Excitable I, Excitable II, colonne sans fin, Excitable III et leur utilisation dans l'émission intitulée provisoirement "SAMBA".

Cette autorisation est également donnée au nom des personnes dont l'image est reproduite sur les œuvres d'art, le signataire déclarant être en mesure de garantir la S.F.P. à cet égard.

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Article I - Le signataire reconnaît la S.F.P. comme mandataire de la Société de programme ANTENNE II pour la conclusion du présent contrat.
- Article II - Le signataire cède à la Société ANTENNE II tous les droits de reproduction et de représentation dans l'émission "SAMBA" pour toute utilisation non commerciale en FRANCE et à l'étranger par télévision, par fil, le cas échéant relais directs ou différés, envois d'enregistrements, rediffusions.
- Article III - L'exploitation commerciale de cette émission en télévision, en vidéogramme ou par tout autre moyen en FRANCE et à l'étranger feront l'objet d'accords particuliers avec la Société ANTENNE II.
- Article IV - ~~Prix convenu~~
Cession à titre gracieux.

Fait à PARIS le 26 Nov 75

Signature :

Nom : M. Esmeraldo

Adresse : 38 rue de la Harne
Neuilly Plaisance